Femmes et Égalité des genres Canada
Women and Gender Equality Canada

# Femmes et Égalité des genres Canada

# Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026



L'honorable Rechie Valdez, C.P., députée

Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme)

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), 2026

Numéro au catalogue : SW1-12F-PDF

ISSN : 2652-9239

Also available in English under the title: 2025–26 Departmental Results Report

# Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 de Femmes et Égalité des genres Canada

# Table des matières


- En un coup d'œil
- Message de la ministre
- Résultats : nos réalisations
  - Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres
  - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
  - Dépenses
  - Financement
  - Faits saillants des états financiers
  - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions


**Remarque :** Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) a utilisé son outil d'intelligence artificielle générative (Microsoft 365 Copilot) pour appuyer l'élaboration du contenu de ce rapport. Un être humain a revu et validé tout le contenu généré par l'intelligence artificielle.

# En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de FEGC par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu'avec la vision, la mission, la raison d'être et le contexte opérationnel de FEGC.

## Principales priorités

FEGC a cerné les principales priorités suivantes pour 2025-2026 :

- Promouvoir les femmes et faire progresser l'égalité des genres
- Diriger l'application systématique de l'Analyse comparative entre les sexes Plus dans l'ensemble du gouvernement du Canada
- Prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe
- Promouvoir et faire progresser l'égalité pour les personnes 2ELGBTQI+
- Renforcer le bien-être organisationnel et les capacités de FEGC

# Faits saillants

En 2025-2026, FEGC s'est employé à obtenir des résultats mesurables pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+, tout en appuyant les missions du gouvernement du Canada visant à bâtir une économie canadienne unifiée, à réduire les coûts pour les Canadiennes et les Canadiens et les aider à aller de l'avant, à assurer la sécurité de la population canadienne et à renforcer l'inclusion sociale. Tout au long de l'année, FEGC a concentré ses efforts sur les domaines où il pouvait avoir le plus d'incidence, en arrimant ses investissements, ses partenariats et son leadership en matière de politiques aux priorités du gouvernement du Canada. Ces investissements ont permis à FEGC d'accélérer les progrès vers l'égalité, d'accroître la sécurité et de renforcer la participation économique des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+.

En 2025-2026, FEGC a mis en œuvre plusieurs initiatives prioritaires qui ont fait progresser l'égalité des genres partout au Canada. FEGC a renforcé la réponse du Canada à la violence fondée sur le sexe en coordonnant la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, en collaboration avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones et les organismes communautaires. S'appuyant sur les progrès présentés dans le Rapport d'étape annuel de la deuxième année du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, selon lequel les programmes et les services ont soutenu plus d'un million de personnes, FEGC a continué de faire progresser une action concertée dans l'ensemble des administrations et des secteurs. Les investissements dans de nouvelles initiatives et des initiatives existantes ont permis d'étendre les actions de prévention, d'améliorer les mesures de soutien offertes aux personnes survivantes, notamment aux victimes de la traite des personnes, et de renforcer la capacité des collectivités à répondre aux besoins émergents. Grâce à ces mesures, FEGC a contribué à une meilleure intégration des systèmes de soutien et à l'amélioration des interventions dans l'ensemble du secteur.

FEGC a également prolongé le projet pilote du Fonds d'équité menstruelle (FEM), mené en partenariat avec Banques alimentaires Canada, afin de poursuivre les efforts pour éliminer les obstacles liés à l'accessibilité et à l'abordabilité des produits menstruels. En 2025-2026, grâce à une collaboration avec plus de 2 100 organismes partout au pays, l'initiative a élargi sa portée en distribuant plus de 22,5 millions de produits menstruels et en permettant à davantage de personnes à faible revenu d'avoir accès, dans la dignité, à des produits essentiels. Au-delà de l'amélioration de l'accès immédiat aux produits menstruels, l'initiative a contribué à réduire la stigmatisation et à faire progresser l'équité menstruelle en tant que composante essentielle de l'égalité des genres.

Le Ministère a également mis en œuvre le Programme de promotion de la femme, une initiative clé qui favorise la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. FEGC a investi plus de 71 millions de dollars dans le cadre de 340 accords de financement conclus au titre du Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes et du Fonds de renforcement des capacités pour les femmes. Ces investissements ont permis d'accroître les possibilités de leadership et la prospérité économique des femmes, de renforcer les capacités organisationnelles et d'aider les organismes communautaires à faire progresser l'égalité des genres.

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 397 828 150 $
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 376

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines de FEGC, consultez la section Dépenses et ressources humaines de ce rapport.

# Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans sa « responsabilité essentielle » (son principal secteur d'activité).

## Responsabilité essentielle 1 : Fair avancer l'égalité des genres

**Dépenses réelles :** 376 824 514 $

**Ressources humaines réelles :** 236

En 2025-2026, FEGC a poursuivi la réalisation de son mandat alors que les politiques et les priorités fédérales évoluaient et que l'accent était davantage mis sur l'obtention de résultats concrets pour la population canadienne. S'inspirant de la volonté du nouveau gouvernement fédéral de bâtir une économie inclusive et résiliente, le Ministère a mené des travaux essentiels pour faire progresser l'égalité des genres au bénéfice des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+, tout en contribuant à l'engagement du gouvernement à investir dans les domaines qui comptent le plus pour la population canadienne. Les activités de FEGC se sont étendues à l'ensemble du gouvernement, aidant les ministères et organismes à faire participer davantage de personnes au façonnement et au renforcement du tissu social et économique du pays. Grâce à son leadership, à sa responsabilisation et à l'attention soutenue qu'il a accordée à son mandat principal et à ses principaux engagements, FEGC a également contribué aux missions du gouvernement fédéral visant à bâtir une économie canadienne unifiée, à réduire les coûts pour les Canadiennes et Canadiens et à les aider à aller de l'avant, ainsi qu'à assurer la sécurité des collectivités.

FEGC a collaboré avec ses partenaires et les parties prenantes afin de promouvoir l'inclusion et de renforcer les relations entre les différentes administrations. FEGC a fait preuve de leadership à l'échelle internationale en promouvant l'égalité des genres dans des tribunes clés, comme la Commission de la condition de la femme des Nations Unies et le G7, tout en favorisant l'échange de connaissances sur les enjeux émergents. Grâce à des investissements stratégiques dans des organismes communautaires, FEGC a multiplié les possibilités permettant aux femmes de

renforcer leur sécurité économique, leur leadership et leurs capacités organisationnelles. Par exemple, le Fonds d'équité menstruelle a permis à plus de 2 100 organismes partout au Canada de faciliter l'accès des personnes à faible revenu aux produits menstruels, contribuant ainsi à réduire la stigmatisation et à préserver la dignité des personnes en situation de précarité menstruelle. De plus, afin de prévenir et de contrer la violence fondée sur le sexe, FEGC a appuyé des initiatives communautaires, poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et fait progresser la recherche et la collecte de données en collaboration avec Statistique Canada. Dans le cadre de la campagne Ce n'est pas juste, FEGC a touché plus d'un million de personnes au Canada, contribuant ainsi à mieux les informer sur les relations saines, à les aider à reconnaître les signes de violence et à les encourager à agir. Le Ministère a également fait progresser l'égalité des personnes 2ELGBTQI+ en menant la campagne de sensibilisation Unité, en renforçant la mobilisation des communautés autochtones 2ELGBTQI+ et en accordant du financement ciblé afin de renforcer les capacités, d'accroître la sécurité et de contrer la haine. De plus, FEGC a dirigé la mise en œuvre de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) à l'échelle du gouvernement fédéral en optimisant sa structure de gouvernance, en enrichissant les outils et la formation et en améliorant l'accès aux données désagrégées, favorisant ainsi une prise de décisions plus cohérente et intersectionnelle dans l'ensemble des politiques et programmes fédéraux.

À l'interne, FEGC a modernisé ses systèmes et ses processus opérationnels, réduit le fardeau administratif, renforcé sa gestion financière et adapté ses activités à l'évolution des priorités gouvernementales.

Pour en savoir plus sur les activités liées à l'avancement de l'égalité des genres de FEGC, consultez la section « Résultats : nos réalisations » du présent rapport.

# Message de la ministre

À titre de ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 de FEGC. Ce rapport met en lumière le travail que nous avons accompli au cours de la dernière année pour faire progresser l'égalité des genres, améliorer la vie des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+, contrer et prévenir la violence fondée sur le sexe et obtenir des résultats concrets pour la population canadienne.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, des porte-parole et des responsables autochtones nationaux, les provinces et les territoires, des organisations de la société civile et des collectivités de partout au pays, FEGC a appuyé les missions du gouvernement fédéral visant à bâtir une économie canadienne unifiée, à réduire les coûts pour les Canadiennes et les Canadiens afin de les aider à aller de l'avant et à assurer leur sécurité.

Bien que plusieurs initiatives de financement à durée limitée doivent prendre fin en 2026-2027, FEGC a obtenu un nouveau financement permanent dans le cadre du budget de 2025, et du financement supplémentaire pour le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe a été annoncé.

Au Canada, une femme ou une fille est tuée en raison d'un acte de violence fondée sur le sexe toutes les 48 heures. Cette réalité déchirante nous rappelle que la violence fondée sur le sexe continue de toucher des collectivités partout au pays. Le Ministère continue de miser sur des approches axées sur les personnes survivantes et sur le renforcement des mesures de soutien communautaires. Nous avons financé de nouveaux projets et des projets existants visant à prévenir et à contrer la violence fondée sur le sexe, y compris la traite des personnes, tout en améliorant les mesures de soutien offertes aux victimes, aux personnes survivantes et à leurs familles.

Ces efforts ont été renforcés par la mise en œuvre continue de Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe, qui s'appuie sur des investissements stratégiques et des partenariats entre les ministères et organismes fédéraux. Grâce à nos accord bilatéraux avec les provinces et les territoires, nous avons également poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, renforçant ainsi une approche nationale concertée en matière de prévention de la violence, de soutien aux personnes survivantes et des mesures visant à remédier aux causes profondes de la violence fondée sur le sexe.

Par ailleurs, en collaboration avec Statistique Canada, FEGC a approfondi les connaissances sur les tendances et la prévalence de la violence fondée sur le sexe au Canada afin de mieux éclairer les politiques, les programmes et les services. De plus, grâce à la campagne de sensibilisation des jeunes Ce n'est pas juste, nous avons diffusé les messages de la campagne plus de 33 millions de fois, offrant ainsi au public des renseignements et des ressources pour remettre en question les attitudes néfastes, reconnaître les signes de violence et encourager l'action.

Conformément à l'engagement du Canada à protéger et à promouvoir les droits des personnes 2ELGBTQI+, FEGC a investi dans des initiatives qui contribuent à créer des collectivités plus sûres, où chaque personne peut vivre de manière authentique et participer pleinement à la société. Ces investissements comprenaient notamment des accords conclus dans le cadre du *Fonds de développement des capacités communautaires* afin de renforcer les capacités organisationnelles, d'élargir les réseaux et de faire progresser l'égalité pour les communautés 2ELGBTQI+. Le Ministère a également appuyé, par l'intermédiaire du *Fonds de projets*, des initiatives tenant compte des réalités des communautés afin de répondre aux principaux enjeux auxquels font face les personnes 2ELGBTQI+. Le Ministère a également investi dans des mesures visant à contrer la haine et à renforcer la sécurité lors des festivals de la Fierté partout au Canada.

Nous avons également collaboré avec Statistique Canada pour mener des travaux de recherche et d'analyse sur les populations 2ELGBTQI+, notamment les jeunes transgenres et non binaires ainsi que les personnes bispirituelles, afin d'éclairer l'élaboration de politiques et de programmes plus inclusifs. Pour sa deuxième année, la campagne Unité a enregistré plus de 19,7 millions de contacts avec le public.

Dans le cadre du Programme de promotion de la femme, nous avons investi dans 336 projets qui ont accru les possibilités économiques offertes aux femmes, renforcé leur leadership et amélioré l'accès aux programmes et aux mesures de soutien communautaires. Ces investissements ont contribué à éliminer les obstacles à la participation économique et au leadership des femmes, favorisant ainsi des collectivités plus fortes et une économie plus vigoureuse au bénéfice de l'ensemble de la population canadienne.

Le Ministère a également dirigé et coordonné la participation du Canada à d'importantes tribunes internationales, notamment la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, consolidant ainsi la position du Canada comme chef de file mondial de la promotion des droits et de l'autonomisation des femmes.

L'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) est au cœur de ces travaux. En effet, cet outil fondamental contribue à garantir que les politiques, les programmes et les initiatives tiennent compte de la diversité des réalités et des expériences vécues de la population canadienne. Par l'intermédiaire de son Centre d'expertise de l'ACS Plus, FEGC a assuré un leadership et fourni du soutien et des ressources, en plus de mettre en place des mesures visant à favoriser une application plus uniforme de l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement fédéral.

Malgré les progrès importants réalisés en matière d'égalité des genres, les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ continuent de se heurter à des obstacles en matière de sécurité, de participation économique et d'égalité des chances. Faire progresser l'égalité des genres profite à tout le monde. Cela renforce nos collectivités, stimule notre économie et contribue à bâtir un

Canada plus sûr, plus inclusif et plus résilient. Ensemble, nous travaillons à bâtir un avenir où chaque personne peut réaliser son plein potentiel.



**L’honorable Rechie Valdez, C.P., députée**
Ministre des Femmes et de l’Égalité des genres et secrétaire d’État (Petites Entreprises et Tourisme)

# Résultats : nos réalisations

# Responsabilités essentielles et services internes


- Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l’égalité des genres
- Services internes


# Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l’égalité des genres

## Dans la présente section


- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l’égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Principaux risques
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes


## Description

Le ministère des Femmes et de l’Égalité des genres fait avancer l’égalité des genres pour les femmes, notamment l’égalité sociale, économique et politique en ce qui touche aux sexes, à l’orientation sexuelle et à l’identité ou expression de genre. Le Ministère favorise une meilleure compréhension de l’interaction du sexe et du genre avec d’autres facteurs identitaires, dont la race, l’origine nationale et ethnique, l’origine ou l’identité autochtone, l’âge, l’orientation sexuelle, la situation socioéconomique, le lieu de résidence et le handicap. Le Ministère élabore et coordonne des politiques et des programmes et entreprend des recherches ainsi que des collectes et des analyses de données ayant trait à ces politiques et programmes, et il renseigne le public à l’aide d’activités de sensibilisation. Le Ministère fournit des conseils au gouvernement pour parvenir aux résultats et aux objectifs que s’est fixés le Canada en matière d’égalité des genres, y compris la promotion de la budgétisation sensible aux genres, et il contribue, par son expertise, sa contribution à la recherche et son financement d’initiatives communautaires, à l’avancement de l’égalité des genres auprès d’autres partenaires et parties prenantes. Le Ministère agit comme axe central de la mise en commun de l’expertise au Canada et avec ses partenaires sur la scène internationale, et il s’appuie sur ses connaissances pour orienter les priorités du Canada en matière d’égalité des genres.

## Répercussions sur la qualité de vie

Le Cadre de qualité de vie pour le Canada comporte trois domaines et cinq indicateurs qui correspondent à la responsabilité essentielle de FEGC. Les indicateurs auxquels les activités de FEGC contribueront sont présentés ci-dessous, selon le domaine.

**Saine gouvernance**

Les activités de FEGC visant à prévenir et à contrer la violence fondée sur le sexe ont pour objectif ultime de mettre fin à la violence que subissent les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+. FEGC s'attend donc à ce que ces activités aient une incidence directe sur l'indicateur « Victimisation » du domaine « Saine gouvernance ». Ces activités contribueront aussi à l'indicateur principal « Discrimination et traitement injuste », qui relève du domaine « Saine gouvernance ».

Les exemples suivants illustrent comment le financement de FEGC a appuyé des projets qui contribuent à prévenir et à contrer la violence vécue par les femmes et les personnes 2ELGBTQI+ [1] :

> *Mobiliser les hommes et les garçons autour de la prévention primaire de la violence familiale* (Programme de paiement de transfert de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe – ministère de la Culture et de la Condition féminine du gouvernement de l'Alberta). Ce projet a appuyé la transition de l'Alberta vers la prévention primaire de la violence familiale en mobilisant les hommes et les garçons, notamment les hommes autochtones ainsi que les hommes et les garçons vivant dans des collectivités rurales et mal desservies, dans les efforts de prévention de la violence. Les quatre initiatives menées dans le cadre du projet ont bénéficié à plus de 198 personnes. Selon les résultats de l'évaluation, 78,8 % des personnes interrogées ont indiqué mieux comprendre comment exercer un rôle d'accompagnement culturel, tandis que 90,4 % ont déclaré avoir un plus grand respect pour leurs pratiques culturelles. Le projet a dépassé les cibles de participation aux programmes destinés aux Autochtones et a éclairé l'élaboration du Guide de prévention primaire de l'Alberta ainsi que de sa stratégie décennale visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe, dans laquelle la mobilisation des hommes et des garçons est ressortie comme un thème clé.
>
> *Étude de la faisabilité d'un projet pilote d'agente ou d'agent d'accompagnement au sein du système judiciaire autochtone au Labrador* (Programme de paiement de transfert de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Public Legal Information Association of Newfoundland and Labrador). Cette initiative a élargi l'accès à des services d'accompagnement au sein du système judiciaire adaptés aux réalités culturelles et tenant

[1] Les projets portant sur la violence fondée sur le sexe couvrent tout le continuum, de la prévention et de l'intervention précoce au soutien des personnes survivantes. Cette approche tient compte de la nécessité à la fois de prévenir la violence avant qu'elle ne survienne et de garantir l'accès aux mesures de soutien et aux moyens de se mettre en sécurité. Bien que FEGC ne finance pas directement la prestation de services, il investit dans des initiatives communautaires qui renforcent les capacités organisationnelles et les systèmes et qui mettent à l'essai des approches novatrices. Ces investissements permettent aux partenaires d'offrir des services plus efficaces, accessibles et adaptés aux réalités culturelles de diverses populations.

compte des traumatismes pour les personnes survivantes de violence fondée sur le sexe partout au Labrador, particulièrement dans les collectivités éloignées. Au total, 2 449 personnes ont bénéficié de cliniques juridiques, de soutien individuel, d'activités de sensibilisation communautaire et de formations. Parmi les résultats obtenus, l'initiative a permis de combler des lacunes dans les services, de renforcer la collaboration par l'intermédiaire de la Labrador Justice Coalition et d'appuyer le premier cercle de détermination de la peine de la Cour suprême sur la côte nord, ce qui a eu des retombées durables sur l'accès à la justice dans l'ensemble de la région.

*Rise Up : protocole de dépistage et de réponse à la traite de personnes dans les hôpitaux* (Programme de paiement de transfert de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe – Victim Services of Durham Region). En collaboration avec un comité consultatif de personnes survivantes et des partenaires du secteur de la santé, ce projet a permis d'élaborer des outils et des formations tenant compte des traumatismes ainsi que des recommandations en matière de politiques afin d'améliorer l'intervention des hôpitaux auprès des personnes survivantes de la traite des personnes. Plus de 300 membres du personnel de la santé ont reçu une formation, un cours interactif en ligne a été élaboré et des outils de dépistage et d'aiguillage ont été créés afin de favoriser des changements durables dans les pratiques. Un projet pilote d'intervenante ou d'intervenant auprès des victimes en milieu hospitalier a contribué à faire passer le nombre d'aiguillages vers des services de soutien aux personnes survivantes de zéro avant le début du projet à plus de 40 à la fin de celui-ci, démontrant ainsi le potentiel de changements systémiques durables.

FEGC œuvre à accroître la présence de femmes et de personnes 2ELGBTQI+ dans des postes de direction. Les activités de FEGC devraient contribuer à l'indicateur « Représentation au sein de postes des cadres supérieurs » du domaine « Saine gouvernance ».

L'exemple suivant montre comment le financement de FEGC a appuyé des projets qui ont contribué à accroître la représentation dans les postes de responsabilité[2] :

*Renforcement des capacités en matière d'inclusion* (Programme de paiement de transfert de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre – Comité FrancoQueer de l'Ouest [CFQO]). Cette initiative a permis de renforcer la capacité organisationnelle du CFQO à faire progresser l'égalité des personnes francophones 2ELGBTQIA+ en situation minoritaire. Elle a notamment mené à la création d'un manuel de gouvernance comprenant des lois et des règlements administratifs mis à jour, de politiques inclusives, d'un plan de communication, d'un nouveau site Web, de formations, d'un modèle d'adhésion et d'un fonds de dotation. Le projet a également permis de produire et de diffuser des données sur la santé et le bien-être des personnes francophones 2ELGBTQIA+ en Alberta, de développer les partenariats dans les différentes régions et d'améliorer les programmes et les activités de sensibilisation. À la suite du projet, le CFQO est devenu un organisme pleinement reconnu,

[2] Les projets axés sur le leadership vont au-delà de la politique et de la gestion : ils renforcent également la capacité d'un organisme à exercer un leadership dans son domaine, à agir sur les systèmes et à favoriser des changements à plus grande échelle.

a accru sa crédibilité ainsi que la demande pour son expertise, a renforcé ses réseaux et a amélioré l'accès à des mesures de soutien adaptées aux réalités culturelles et linguistiques, notamment à de l'information juridique et en matière de santé.

**Société**

Les activités de FEGC visant à rendre la société canadienne plus inclusive contribuent à l'amélioration de l'indicateur « Valeurs communes », qui relève du domaine « Société ».

Les exemples suivants illustrent comment les projets financés par FEGC ont contribué à améliorer les valeurs communes[3] :

*Programme éducatif Upstander* (Programme de promotion de la femme – Young Women's Christian Association Regina). Ce projet a remis en question les normes de genre préjudiciables, amélioré l'alphabétisation émotionnelle et renforcé le rôle des personnes alliées au moyen d'activités éducatives et de sensibilisation communautaire. À ce jour, 47 présentations en personne ont été données et de nombreuses ressources ont été produites. Le projet a touché directement environ 2 300 personnes au moyen d'ateliers Upstander, de présentations dans les écoles, d'activités de sensibilisation et de campagnes annuelles. Il comprenait également des campagnes numériques soutenues ainsi que l'élaboration de trousses, de guides et de ressources en ligne. Les personnes participantes ont déclaré avoir davantage confiance en leur capacité à intervenir et à réagir aux comportements préjudiciables et se sentir « plus à même d'agir et mieux outillées pour être de meilleures personnes alliées plutôt que de simples témoins ». Plus de 95 % des personnes interrogées ont par ailleurs affirmé pouvoir mettre leurs apprentissages en pratique dans leur vie quotidienne. Le programme a également contribué à des changements organisationnels, notamment à la mise à jour des codes de conduite, à l'amélioration des mécanismes de signalement et à l'intégration des principes Upstander à la formation, ce qui a permis d'en prolonger les retombées au-delà de la période de financement.

*Être queer ensemble : collaboration pour l'inclusion 2ELGBTQA+ à l'Île-du-Prince-Édouard* (en cours) (Programme de paiement de transfert de promotion de l'égalité des sexes, de l'orientation sexuelle, de l'identité et de l'expression de genre : contrer la haine – PEERS Alliance Inc.). Ce projet vise à éliminer les obstacles à l'égalité auxquels sont confrontées les communautés 2ELGBTQI+ de l'Île-du-Prince-Édouard au moyen de la mobilisation communautaire, de l'accompagnement dans les démarches, de l'éducation, de la défense des droits et du développement du leadership. À ce jour, le projet a permis d'établir et d'élargir des partenariats stratégiques, d'offrir des ateliers sur l'inclusion aux prestataires de services et aux employeuses et employeurs, de mener des activités de sensibilisation ciblées auprès des populations trans en milieu rural et des communautés autochtones, et

[3] Bien que seul un nombre limité d'appels de propositions de FEGC visent directement à faire évoluer les valeurs et les perceptions, de nombreux projets financés comprennent des activités qui influencent les attitudes, les comportements et les normes sociales, intégrant ainsi le changement de culture à des efforts plus vastes axés sur les collectivités, les politiques et le renforcement des capacités.

de mettre sur pied un programme de leadership destiné aux femmes trans. Le projet a également offert un soutien individualisé aux personnes trans aux prises avec des traumatismes complexes. Il a permis de toucher 844 personnes et de contribuer aux travaux de comités provinciaux sur la justice, les services policiers, la cyberviolence et la violence fondée sur le sexe, ce qui a permis de renforcer les pratiques inclusives dans les différents systèmes.

**Prospérité**

Enfin, FEGC travaille à éliminer les obstacles à la participation économique et à renforcer le pouvoir de la population canadienne, en particulier des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+. Les activités de FEGC contribuent à l'indicateur principal « Pauvreté » du domaine « Prospérité ».

Les exemples suivants montrent comment le financement de FEGC a appuyé des projets qui ont contribué à accroître la prospérité économique des femmes et des personnes 2ELGBTQI+ :

*L'égalité des chances : pour la promotion du bien-être économique des femmes* (en cours) (Programme de promotion de la femme – LEAP Pecaut Centre for Social Impact). Ce projet vient en aide aux femmes en situation de pauvreté en cernant les obstacles au développement des compétences, à l'emploi et à l'entrepreneuriat afin de leur permettre de participer à la croissance économique du Canada. Il a favorisé la croissance des entreprises à vocation sociale et permis de coordonner les activités de différents secteurs afin d'améliorer l'accès aux compétences technologiques et aux métiers spécialisés, à des emplois de qualité et à des possibilités d'affaires, tout en réduisant des obstacles comme ceux liés aux services de garde et au transport. Ainsi, 12 700 femmes ont amélioré leurs perspectives financières, les participantes ayant déclaré une augmentation moyenne de 49 % de leur revenu. Le projet a permis à 1 075 personnes s'identifiant comme femmes d'obtenir un diplôme ou une certification, a aidé 1 250 femmes à créer une entreprise et a permis à plus de 800 femmes d'obtenir un emploi ou d'entreprendre des études postsecondaires. De plus, 4 100 entreprises appartenant à des femmes ont été créées ou ont pris de l'expansion, renforçant ainsi la participation des femmes à l'économie canadienne.

*FoundHers Innovation Labs* (en cours) (Programme de promotion de la femme – Pitch Better Inc.). Ce projet favorise la sécurité et la prospérité économiques des femmes noires en œuvrant pour éliminer les obstacles systémiques à leur participation aux économies numérique et verte au moyen d'un programme d'accélération d'entreprises destiné aux fondatrices noires et aux fondatrices en quête d'équité. Les premiers résultats obtenus par les entreprises comprennent plus de 5,3 millions de dollars en capitaux externes mobilisés depuis leur participation au programme; 13 entreprises ont mobilisé des capitaux; 11 entreprises qui ne généraient auparavant aucun revenu en génèrent maintenant; 18 entreprises ont accru leurs revenus pendant le programme; et 85 nouveaux emplois et postes contractuels nets ont été créés. Les revenus mensuels combinés ont par ailleurs augmenté de plus de 105 %, passant de 54 000 $ à 110 766 $ par mois. Les fondatrices ont également déclaré être mieux préparées à gérer leur entreprise, disposer de stratégies de

croissance plus solides et avoir davantage confiance en leur capacité à bâtir des entreprises durables, ce qui témoigne des retombées du programme sur leur participation économique à long terme.

Collectivement, ces projets montrent comment les investissements de FEGC contribuent à créer des collectivités plus sûres, à accroître la représentation dans les postes de responsabilité, à favoriser une société plus inclusive et à multiplier les possibilités économiques pour les femmes et les personnes 2ELGBTQI+ partout au Canada.

## Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres.

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux interventions du Ministère qui contribuent à faire progresser l'égalité des genres au cours des trois derniers exercices.

**Tableau 1 : Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres**

| Indicateur de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| Pourcentage de projets financés par le Ministère qui contribuent à réduire les obstacles systémiques à l'égalité des genres | Au moins 50 % | Mars 2027 | 2023-2024 : 58 %<br>2024-2025 : 58,7 %<br>2025-2026 : 65,9 % |
| Pourcentage de parties prenantes ayant appliqué des connaissances ou des ressources du Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe | Au moins 90 % | Mars 2027 | 2023-2024 : 94 %<br>2024-2025 : 94 %<br>2025-2026 : 90,5 % |
| Nombre de partenariats ou de coalitions formés avec des gouvernements et avec des organismes internationaux, autochtones, de la société civile et du secteur privé qui défendent les femmes et l'égalité | Au moins 1 450 | Mars 2027 | 2023-2024 : 1 544<br>2024-2025 : 3 776<br>2025-2026 : 3 769 |
| Nombre de lacunes comblées dans la recherche et les données au gouvernement fédéral, telles que ces lacunes ont été cernées par le Comité interministériel sur l'égalité des genres | Au moins 26 | Mars 2027 | 2023-2024 : 50<br>2024-2025 : 23[4] |

[4] Moins de projets de recherche ont été réalisés en 2024-2025 que lors des années précédentes.

| Indicateur de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| | | | 2025-2026 : 9[5] |

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié à la prise en compte systématique de l'égalité des genres par le gouvernement fédéral au cours des trois derniers exercices.

**Tableau 2 : Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres**

| Indicateur de résultat ministériel | Cible | Date d'atteinte de la cible | Résultats réels |
|---|---|---|---|
| Pourcentage d'organismes fédéraux qui sont satisfaits des outils et ressources offerts par le Ministère pour tenir compte des questions liées à l'égalité des genres dans leur travail | Au moins 55 % | Mars 2027 | 2023-2024 : 68 %<br>2024-2025 : 72 %<br>2025-2026 : 68 %[6] |
| Nombre de nouvelles grandes initiatives fédérales (p. ex. politiques, programmes) qui comprennent des mesures particulières pour faire avancer l'égalité des genres | Au moins 58 | Mars 2027 | 2023-2024 : 86<br>2024-2025 : Non disponible[7]<br>2025-2026 : Non disponible[8] |

L'onglet Résultats de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

[5] La majeure partie du budget de financement de la Direction de la recherche de FEGC a été affectée à des projets pluriannuels qui n'ont pas encore donné lieu à des rapports, ainsi qu'au soutien d'une vaste enquête nationale sur la violence fondée sur le sexe menée par Statistique Canada. FEGC a également appuyé des projets de recherche proposés par des demandeurs dans le cadre de collaborations avec des organismes fédéraux de financement de la recherche ainsi qu'au moyen du financement accordé dans le cadre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+. Ces facteurs combinés ont entraîné une diminution du nombre de lacunes en matière de recherche auxquelles FEGC a remédié en 2025-2026.

[6] Depuis l'élaboration du nouvel ensemble d'outils et de ressources en 2021, et conformément à l'importance accrue accordée à l'ACS Plus à l'échelle du gouvernement, FEGC constate que de nombreux ministères et organismes ont créé leurs propres outils adaptés. Ceux-ci reflètent une capacité renforcée et des besoins particuliers liés à leur contexte.

[7] Le Rapport sur les répercussions du budget de 2025 ne contient pas de renseignements sur les résultats du Cadre des résultats relatifs aux genres et établit uniquement des correspondances avec les indicateurs pertinents du Cadre de qualité de vie. Par conséquent, ces renseignements ne sont pas disponibles aux fins de production de rapports.

[8] Le budget de 2026 sera publié en novembre 2026. Par conséquent, ces renseignements ne sont pas disponibles.

# Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à faire avancer l'égalité des genres en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel de FEGC pour l'exercice.

## Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres

**Résultats obtenus**

- FEGC a promu et fait progresser l'égalité des femmes et l'égalité des genres, appuyant ainsi les missions du gouvernement fédéral visant à bâtir une économie canadienne unifiée ainsi qu'à réduire les coûts pour la population canadienne et à l'aider à progresser. Grâce à des investissements visant à favoriser les possibilités économiques pour les femmes, au soutien offert aux organismes au service des groupes sous-représentés, aux mesures visant à réduire le fardeau financier lié à l'accès aux produits menstruels et à la collaboration pour contrer la violence fondée sur le sexe, FEGC a contribué à réduire les obstacles à la participation économique, à renforcer la sécurité économique, à améliorer l'accès aux soutiens essentiels et à créer des possibilités pour que les personnes puissent participer plus pleinement à la vie économique du Canada.
    - Grâce à sa collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, notamment dans le cadre de la 43e Réunion annuelle des ministres fédérale, provinciales et territoriales (FPT) responsables de la Condition féminine, FEGC a renforcé la coordination nationale en matière de violence fondée sur le sexe et d'autonomisation économique des femmes. Cette collaboration a favorisé une plus grande convergence des approches et accéléré la mise en œuvre des priorités communes.
    - Le Ministère a renforcé ses activités de mobilisation auprès des peuples autochtones, de ses partenaires et des parties prenantes, notamment par l'intermédiaire du Cercle des femmes autochtones, afin que les politiques et les programmes tiennent compte d'approches fondées sur les distinctions et ancrées dans les réalités culturelles. Ces efforts ont permis de mieux cibler et d'accroître l'efficacité des mesures prises à l'égard de priorités, telles que les approches dirigées par les Autochtones pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et les initiatives fédérales inclusives, tout en intégrant davantage les perspectives des partenaires autochtones aux résultats mesurables des politiques et des programmes.
    - À l'échelle internationale, FEGC a fait progresser les priorités du Canada au moyen d'une mobilisation ciblée et axée sur les résultats :
        - FEGC a dirigé avec succès une délégation à la 70e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (en anglais seulement), faisant preuve de leadership international en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, conformément aux priorités nationales et internationales, grâce à des activités de défense des droits, à des partenariats stratégiques et à des activités de mobilisation à forte incidence.

        - FEGC a élaboré et diffusé auprès des membres du G7, d'autres ministères fédéraux ainsi que des provinces et des territoires un recueil des pratiques exemplaires du G7 en matière d'intégration de la dimension de genre, qui présente 52 exemples de pratiques exemplaires visant à intégrer l'égalité des genres et à favoriser des approches concrètes fondées sur des données probantes.
        - FEGC a organisé trois activités d'échange de connaissances sur l'égalité des genres portant sur des enjeux clés, notamment la violence fondée sur le sexe facilitée par la technologie, le genre et l'intelligence artificielle (IA) ainsi que les normes sociales et les masculinités. Ces activités ont réuni des membres du G7, le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes et des spécialistes de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et ont favorisé l'échange de connaissances entre les pays.
    - Le Ministère a assuré la gestion efficace de 340 accords conclus dans le cadre du Programme de promotion de la femme,169 accords au titre du Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes et 171 au titre du Fonds de renforcement des capacités pour les femmes, ce qui a permis aux programmes fédéraux de bénéficier à des centaines d'organismes partout au pays et de renforcer la capacité de ces organismes à promouvoir la sécurité économique et le leadership des femmes. Des investissements fédéraux totalisant 71 millions de dollars ont été versés, contribuant directement à bâtir des collectivités plus fortes et plus équitables grâce à un soutien pluriannuel continu.
    - FEGC a poursuivi le projet pilote du FEM et l'a prolongé afin de réduire les obstacles liés à l'abordabilité des produits menstruels et à la stigmatisation auxquels font face les personnes à faible revenu. En 2025-2026, le FEM a collaboré avec plus de 2 100 organismes, a soutenu 700 000 occasions d'interactions donnant accès à des produits menstruels et a donné lieu à la création de plus de 150 ressources éducatives et de sensibilisation visant à faire progresser l'équité menstruelle.
    - Le Ministère a élaboré un plan de recherche prospectif pour orienter les activités de recherche, relatives aux données et de mobilisation de FEGC en 2026-2027 et permettre l'adoption d'une approche progressive pour la planification pluriannuelle future. Le plan définit les priorités pour chacun des piliers du Cadre des résultats relatifs aux genres, notamment en matière de partenariats stratégiques et de mobilisation des connaissances, afin de favoriser l'obtention de résultats mesurables, une prise de décisions plus ciblée et fondée sur des données probantes ainsi qu'une utilisation efficace des ressources.

- FEGC a contribué à la mission du gouvernement fédéral visant à assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens en prévenant et en contrant la violence fondée sur le sexe.
    - FEGC a versé plus de 77 millions de dollars pour financer des projets axés sur des pratiques prometteuses menés par 113 organismes qui œuvrent à mettre fin à la violence fondée sur le sexe en gérant de nouveaux cycles de financement destinés à des projets axés sur la violence fondée sur le sexe, la traite des personnes, tout en continuant de superviser et d'appuyer les projets financés lors de cycles

précédents. Ces efforts ont permis d'élargir la portée et d'augmenter les retombées des initiatives dirigées par les collectivités et contribué à améliorer la sécurité et le bien-être des collectivités partout au Canada. De plus, la mise en œuvre de projets approuvés dans le cadre du processus d'entrée continue de propositions et conformes aux priorités stratégiques en matière de violence fondée sur le sexe a renforcé la capacité du Ministère à répondre aux besoins émergents et à combler les lacunes dans le secteur.

- Le Ministère a accordé du financement à Statistique Canada afin de faire progresser la collecte et l'analyse de données ainsi que la production de connaissances sur la violence fondée sur le sexe, contribuant ainsi à combler d'importantes lacunes dans les données probantes et à consolider les fondements factuels nécessaires à l'élaboration des politiques et des programmes. Ainsi, Statistique Canada :
  - a publié le premier rapport issu du deuxième cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), fournissant des données nationales à jour sur la prévalence et les tendances de la violence au Canada et contribuant à l'élaboration de services, de politiques et d'interventions plus efficaces et fondés sur des données probantes;
  - a publié le cinquième et dernier rapport du projet du Système d'information national sur les féminicides, qui permet de mieux comprendre les trajectoires menant à la violence mortelle et d'orienter les efforts visant à renforcer la prévention et l'intervention précoce ainsi que les interventions destinées à rompre les cycles de violence.
- La mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe s'est poursuivie dans un contexte intergouvernemental complexe exigeant une coordination continue entre les différentes administrations, dont les capacités varient. Des investissements ciblés contribuent à l'obtention de résultats mesurables, notamment à la réduction de la victimisation répétée, à l'amélioration de la coordination des services et au renforcement des mesures de soutien offertes aux personnes survivantes, conformément aux objectifs généraux du gouvernement visant à assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.
- Le Ministère a fait progresser l'évaluation de Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe et du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, respectant ainsi ses exigences législatives et stratégiques ainsi que ses obligations en matière de reddition de comptes.
- FEGC a maintenu une approche fondée sur les distinctions et axée sur les résultats en poursuivant ses efforts de mobilisation des peuples autochtones, de ses partenaires et des parties prenantes. Le Ministère a continué d'appuyer la mise en œuvre de la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées en donnant suite aux appels à la justice 1.3, 1.5, 1.6, 16.44 et 17.2 au moyen d'initiatives clés, notamment le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, l'initiative visant à accroître la capacité

des organismes de femmes et de personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, ainsi que les travaux pour améliorer la désagrégation des données pour le deuxième cycle de l'ESEPP.
    - Le Ministère a poursuivi ses efforts visant à faire évoluer les normes sociales entourant la violence fondée sur le sexe au moyen de la campagne de sensibilisation des jeunes Ce n'est pas juste et de la mobilisation des connaissances. En 2025-2026, les messages de la campagne ont été vus plus de 33 millions de fois par les Canadiennes et les Canadiens, dont plus d'un million de personnes par l'intermédiaire de points de contact fédéraux, tandis que plus de 120 000 personnes ont consulté de l'information et des ressources en ligne.

- FEGC a promu et fait progresser l'égalité des personnes 2ELGBTQI+, contribuant ainsi à la mission du gouvernement fédéral visant à assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.
    - FEGC a poursuivi ses initiatives visant à favoriser l'égalité des personnes 2ELGBTQI+.
        - Le Ministère a créé, puis élargi, une table de gouvernance interministérielle réunissant la haute direction dirigée par FEGC et axée sur les priorités établies par les communautés autochtones 2ELGBTQI+.
        - Il a organisé une séance nationale de mobilisation virtuelle réunissant des porte-parole d'organismes autochtones 2ELGBTQI+ afin de permettre au gouvernement fédéral de mieux comprendre les priorités, les défis, les besoins et les pratiques exemplaires recensés par les communautés.
        - La campagne de sensibilisation Unité a continué de favoriser l'inclusion et d'œuvrer contre la stigmatisation et la discrimination en étendant sa portée à des secteurs clés, en favorisant des milieux de travail plus inclusifs et en faisant mieux entendre la voix des personnes 2ELGBTQI+ ainsi de leurs alliées et alliés. En 2025-2026, la campagne a généré plus de 19,7 millions d'expositions de son contenu auprès du public.
    - En 2025-2026, le Ministère a réalisé des investissements ciblés qui ont permis d'accroître le soutien offert aux communautés 2ELGBTQI+ partout au Canada et d'améliorer les résultats obtenus pour celles-ci.
        - Dans le cadre de 106 accords conclus au titre du Fonds de développement des capacités communautaires, totalisant environ 10 millions de dollars, FEGC a appuyé des initiatives qui ont renforcé les capacités organisationnelles et fait progresser l'égalité pour les communautés 2ELGBTQI+.
        - Dans le cadre de 48 accords conclus au titre du Fonds de projets, totalisant environ 10 millions de dollars, FEGC a appuyé des initiatives tenant compte des réalités des communautés et visant à répondre aux principaux enjeux auxquels font face les personnes 2ELGBTQI+.
        - Douze accords axés sur la sécurité, totalisant environ 4,5 millions de dollars, dont onze visant à contrer la haine et un visant à renforcer la sécurité lors des événements de la Fierté, ont appuyé des efforts pour

contrer la haine, accroître la sécurité lors de ces événements de la Fierté et créer des milieux plus sûrs et plus inclusifs.

Ensemble, ces investissements ont renforcé les capacités des communautés, amélioré la sécurité et favorisé une plus grande inclusion des personnes 2ELGBTQI+ partout au Canada.

### Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres

**Résultats obtenus**

- FEGC a exercé un leadership en matière de politiques auprès du gouvernement du Canada relativement à l'ACS Plus, favorisant ainsi une prise de décisions inclusive et équitable dans un vaste éventail de politiques, de programmes et d'initiatives fédéraux.
    - Par l'intermédiaire de son Centre d'expertise de l'ACS Plus, FEGC a continué d'exercer un leadership et d'offrir du soutien et des ressources afin de favoriser une application plus uniforme et mesurable de l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement et de renforcer les capacités en la matière.
        - FEGC a optimisé la structure de gouvernance de l'ACS Plus en améliorant la coordination, l'accessibilité et l'échange d'information entre les organismes fédéraux.
        - Le Ministère a élaboré un plan biennal visant à simplifier et à renforcer l'application de l'ACS Plus, ainsi que trois études de cas fondées sur les pratiques recensées dans le cadre de l'Enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus 2024.
    - En partenariat avec Statistique Canada, FEGC a produit une vidéo d'apprentissage sur l'accès aux données désagrégées et leur utilisation au moyen du Carrefour des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion et des tableaux de bord du Cadre des résultats relatifs aux genres. Des fiches d'information ont également été produites afin d'aider les professionnelles et professionnels à intégrer des données désagrégées et intersectionnelles ainsi que des données relatives au handicap à leurs analyses de l'ACS Plus.
    - En collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada, FEGC a lancé une nouvelle version du cours en ligne sur l'ACS Plus à l'intention des fonctionnaires et du grand public afin de mieux faire connaître l'ACS Plus comme outil d'analyse intersectionnelle et d'en favoriser une application rigoureuse.
    - L'Enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus 2025 a enregistré un taux de réponse de 83 %, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

## Principaux risques

En 2025-2026, FEGC a géré efficacement les risques liés aux contraintes en matière de capacité, à la forte demande pour son expertise, au manque d'information complète pour la prise de décisions, aux changements organisationnels et à la cybersécurité. Le Ministère a atténué ces risques en poursuivant la mise en œuvre de sa priorité visant à simplifier les processus

opérationnels. Par exemple, il a simplifié le processus d'examen du Comité de gestion des effectifs (CGE) en retirant les éléments à faible risque qui alourdissaient inutilement le processus administratif. La réduction du nombre de transactions courantes nécessitant un examen a permis au CGE de concentrer ses efforts sur des décisions de dotation en personnel plus stratégiques et ayant une plus grande incidence. Le formulaire de demande du CGE a également été révisé et l'automatisation a été mise à profit afin de réduire les erreurs et de raccourcir les délais. Le Ministère a aussi réduit les chevauchements en intégrant les exigences externes en matière de rapports à ses processus ministériels existants. Par exemple, les renseignements sur la contribution de FEGC au Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* ont été intégrés au Rapport sur les résultats ministériels (voir p. 20). FEGC a appuyé les efforts déployés à l'échelle du gouvernement pour alléger le fardeau lié à la production de rapports en intégrant les activités, en décloisonnant les secteurs, en éliminant les chevauchements et en améliorant la collaboration au sein du Ministère. FEGC a continué de peaufiner son approche de planification des activités intégrée (PAI), jetant ainsi des bases solides pour coordonner la prise de décisions et l'affectation des ressources.

Le Ministère a recentré son rôle de facilitateur afin de mieux intégrer l'ACS Plus à l'échelle des systèmes au moyen d'outils et de formations, notamment un recueil de pratiques exemplaires et un cours en ligne actualisé élaboré avec l'École de la fonction publique du Canada. Le renforcement de la collaboration avec les partenaires de programme et une meilleure utilisation des données désagrégées, appuyés par les travaux menés avec Statistique Canada, ont permis d'améliorer la prise de décisions fondée sur des données probantes et de renforcer les retombées des programmes. À l'interne, un comité intersectoriel a été créé afin de mieux démontrer les retombées et les résultats des travaux de FEGC.

Alors que le Ministère commençait à intégrer l'intelligence artificielle à ses processus de collecte de données, il a continué d'accorder une attention particulière à la mise en place de mesures de protection adéquates pour préserver l'intégrité et la sécurité des données, afin que l'innovation se fasse de manière responsable et conformément à l'évolution des exigences en matière de cybersécurité.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

**Tableau 3 : Aperçu des ressources requises pour faire avancer l'égalité des genres**

| Ressources | Prévues | Réelles |
|---|---|---|
| Dépenses | 383 042 861 | 376 824 514 |
| Équivalents temps plein | 290 | 236 |

L'onglet Finances de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

## Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

### Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus)

En 2025-2026, FEGC a continué d'intégrer l'ACS Plus à la conception et à la prestation de ses programmes, renforçant ainsi son approche intersectionnelle fondée sur des données probantes. Les considérations liées à l'ACS Plus ont été intégrées aux paramètres des programmes ainsi qu'aux processus d'évaluation et de priorisation des demandes de financement afin de mieux tenir compte de la diversité des expériences et des obstacles. À titre d'exemple, afin de remédier à des lacunes persistantes en matière de financement, FEGC a mis en place, dans le cadre du Programme de promotion de la femme, un processus d'appel sur invitation axé sur la promotion de l'égalité des aînées ainsi que des femmes et des filles en situation de handicap. Les projets financés ont été annoncés en 2025-2026. L'application continue d'une analyse intersectionnelle aux appels de propositions a renforcé la capacité du Ministère à cerner les besoins et les lacunes dans différents secteurs, notamment ceux liés à la situation géographique, aux langues officielles et aux expériences des communautés autochtones, noires et racisées. Cette approche a permis de concevoir des programmes qui répondent mieux aux besoins et de mieux adapter les initiatives financées aux réalités des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ confrontées à des formes interreliées d'inégalité.

FEGC a également favorisé l'intégration de l'ACS Plus aux lois, aux politiques et aux programmes fédéraux, notamment à des priorités fédérales clés, comme le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et la Stratégie fédérale pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe. Dans le cadre de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, FEGC a continué de conseiller les promotrices et promoteurs de grands projets les plus susceptibles d'entraîner des effets négatifs importants dans des domaines de compétence fédérale partout au Canada sur les questions liées à l'ACS Plus et à l'égalité des genres, notamment la violence fondée sur le sexe. Ces travaux ont contribué à la prise en compte des différents points de vue et des effets possibles sur diverses populations dans les décisions prises à l'échelle du gouvernement.

Afin de favoriser le suivi, l'amélioration continue et une prise de décisions éclairée, FEGC a renforcé son utilisation des données désagrégées et des données probantes. Le Ministère a continué de recueillir et d'analyser des données désagrégées dans l'ensemble de ses programmes de financement afin de mieux déterminer qui en bénéficie et où les obstacles persistent, ce qui permet d'orienter les ajustements apportés à la prestation des programmes et leur conception future. En 2025-2026, FEGC a effectué des analyses internes des données sur les projets afin d'en évaluer les retombées et de cerner les lacunes touchant les populations prioritaires. Les constatations serviront à orienter les futures initiatives de financement. Le Ministère a également amélioré la mesure du rendement en créant un groupe de travail interne chargé d'examiner les exigences en matière de rapports imposées aux parties prenantes externes, en vue de les simplifier, d'alléger le fardeau administratif et d'améliorer l'uniformité et la qualité des données sur les résultats.

FEGC a également consolidé les données probantes à l'appui de l'ACS Plus grâce à la recherche et aux partenariats. Les travaux menés avec des partenaires, notamment Statistique Canada, ont contribué à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données désagrégées et à combler d'importantes lacunes dans les connaissances. Par son financement, le Ministère a appuyé des travaux de recherche externes conformes aux principes d'intersectionnalité et d'inclusion, notamment des recherches dirigées par des Autochtones sur les répercussions de la violence fondée sur le sexe sur les femmes et les filles autochtones, afin que la conception et l'analyse de ces recherches reposent sur les connaissances et les priorités des communautés. En collaboration avec Justice Canada, FEGC a fourni son expertise et des conseils afin de favoriser des approches adaptées et fondées sur des données probantes qui tiennent compte des besoins et des expériences vécues de diverses communautés. Ces travaux ont notamment consisté à appuyer la mobilisation des parties prenantes, à renforcer l'élaboration des politiques et à contribuer aux efforts fédéraux visant à prévenir et à contrer la violence fondée sur le sexe, tout en faisant progresser l'équité et la justice.

## Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2025-2026, FEGC a continué de contribuer aux progrès réalisés par le Canada dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En tant que chef de file fédéral à l'égard de l'ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, FEGC a contribué à l'atteinte de cet objectif au moyen de plusieurs activités, notamment :

- a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- intensifiant les efforts de partage de connaissances sur la violence fondée sur le sexe et en accroissant la sensibilisation du public grâce à des campagnes et à des activités commémoratives.
- a renforcé l'utilisation de l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement fédéral, en mettant l'accent sur l'amélioration de sa gouvernance, le renforcement des capacités et l'échange d'information;
- appuyant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, sensibles au genre et équitables grâce à des projets de recherche financés
- a accordé du financement à des organismes qui font progresser l'égalité des femmes et des personnes 2ELGBTQI+ et qui favorisent la pleine participation des femmes, des filles et des communautés 2ELGBTQI+ à la société canadienne;
- a appuyé les objectifs du Canada en matière d'égalité des genres, au pays et à l'étranger, en participant à des événements internationaux, à des forums multilatéraux et à des activités bilatérales.

FEGC a directement appuyé la mise en œuvre de l'ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre en renforçant l'ACS Plus et en favorisant son utilisation uniforme pour faire progresser des politiques, des initiatives et des programmes inclusifs, équitables et adaptés aux

divers besoins de toutes les personnes, particulièrement celles appartenant à des groupes marginalisés. Le Ministère a également contribué à cet ODD en soutenant le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées, notamment par la collecte de données ciblées et l'analyse intersectionnelle. De plus, FEGC a continué de collaborer avec d'autres ministères pour appuyer les cibles liées à l'égalité des genres dans l'ensemble des 17 ODD.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de FEGC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre stratégie ministérielle de développement durable et les rapports sur les progrès.

## Promotion du multiculturalisme

Les ministères fédéraux sont invités à contribuer au Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, qui permet au gouvernement du Canada de mettre en lumière l'important travail accompli par la fonction publique fédérale pour promouvoir le multiculturalisme au sein de son effectif et dans l'ensemble de la société. Pour 2025-2026, FEGC rend compte de ses contributions à cette initiative dans le présent Rapport sur les résultats ministériels.

En 2025-2026, FEGC a continué de favoriser un milieu de travail multiculturel, inclusif et antiraciste en intégrant les considérations relatives à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité (IDEA) à la gouvernance, aux politiques, à l'apprentissage et aux initiatives de mobilisation du personnel.

- L'IDEA est demeurée un point permanent à l'ordre du jour des réunions du Comité exécutif, garantissant ainsi un leadership, une surveillance et une responsabilisation durables. FEGC s'est employé à éliminer les obstacles systémiques et à donner suite aux priorités ministérielles, tout en favorisant le changement systémique au moyen de cadres et de politiques clés qui ont été promus et examinés au sein du Ministère. Il s'agissait notamment : des rapports sur l'équité en matière d'emploi; du Plan d'action sur l'accessibilité 2026-2029, du Projet d'amélioration des mesures d'adaptation, de l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, du Passeport numérique, de la modernisation de l'auto-identification, ainsi que de la stratégie et du plan d'action sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité 2024-2027. Le Ministère a également continué d'utiliser des outils d'évaluation des préjugés dans les processus de dotation et de favoriser un accès équitable à la formation en langue seconde au moyen du cadre d'apprentissage de la langue seconde.
- Les membres du personnel ont suivi des formations sur l'élimination du racisme, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la réconciliation. Ces initiatives ont permis de mieux faire connaître les obstacles, de favoriser un dialogue respectueux et de renforcer la responsabilisation à l'égard de la création d'une culture de travail inclusive.
- FEGC a souligné et célébré l'histoire, le patrimoine et les contributions des communautés autochtones, noires, racisées et 2ELGBTQI+, ainsi que des minorités religieuses, au moyen d'activités de sensibilisation, de commémorations et d'activités éducatives. Ces initiatives ont permis de mieux faire connaître la diversité des expériences et des identités, de

favoriser le dialogue sur l'intersectionnalité et les obstacles systémiques, de maintenir la mobilisation du personnel, de renforcer la responsabilisation de la direction et d'appuyer les efforts visant à créer un milieu de travail plus sûr et plus inclusif.

- Tout au long de l'année, FEGC a organisé des commémorations et célébrations destinées au public afin de souligner les réalisations des femmes, de célébrer les communautés 2ELGBTQI+ et les progrès accomplis par le Canada en matière d'égalité des genres, et de rendre hommage aux victimes et aux personnes survivantes de violence fondée sur le sexe.

### Intelligence artificielle

FEGC respecte les politiques et les lignes directrices établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor concernant l'utilisation de l'IA. En 2025-2026, FEGC a posé les premières bases d'une utilisation plus vaste et stratégique de l'IA, ce qui témoigne de l'importance croissante accordée aux outils numériques pour améliorer l'efficacité et la prestation des services dans l'ensemble du Ministère. Les premiers travaux ont porté sur l'exploration des utilisations possibles de l'IA dans certaines fonctions administratives, la préparation de premières ébauches de documents et la synthèse de données sur les projets. Le Ministère n'exploitait aucun système décisionnel automatisé et n'utilisait pas l'IA pour prendre des décisions. FEGC a commencé à se préparer à une utilisation accrue de l'IA au cours des prochaines années en renforçant les connaissances et les capacités à l'interne. Il s'agissait notamment de poursuivre la formation et la sensibilisation des membres du personnel afin de leur donner les compétences nécessaires pour utiliser l'IA de manière sûre, éthique et efficace, tout en examinant les domaines où l'IA pourrait appuyer des travaux à forte incidence. Ces efforts ont ouvert la voie à une approche plus coordonnée et axée sur les résultats en matière d'adoption de l'IA, afin que le Ministère puisse en élargir l'utilisation de façon responsable, tout en accroissant son efficacité opérationnelle et en appuyant la mise en œuvre future des programmes et des politiques.

### Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle de faire avancer l'égalité des genres :

- Expertise et information
- Action communautaire et innovation

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour faire avancer l'égalité des genres se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

# Services internes

## Dans la présente section


- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

## Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communications;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

## Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

En 2025-2026, FEGC a amélioré ses processus internes, renforcé son efficacité opérationnelle, fait progresser d'importantes transformations et obtenu des résultats mesurables afin de mieux s'adapter à l'évolution des priorités gouvernementales.

**Adaptation à l'évolution du contexte**

FEGC a simplifié ses pratiques de gestion financière en normalisant les outils, en automatisant les analyses et en éliminant les tâches à faible valeur ajoutée. Ces mesures ont permis de mieux arrimer les priorités des programmes et la planification financière, d'améliorer la qualité de l'information utilisée pour la prise de décisions et d'alléger le fardeau administratif, favorisant ainsi une saine gestion des fonds publics et une plus grande responsabilisation à cet égard.

Le Ministère a également mis en œuvre des procédures d'approvisionnement actualisées conformément aux exigences fédérales renforcées, ce qui a permis d'accroître la responsabilisation, d'améliorer les contrôles internes et de réduire les risques, tout en assurant une prestation de services transparente et conforme, plus rapide et plus uniforme.

FEGC a également adapté ses activités à l'évolution des priorités, en accordant une attention particulière aux subventions et contributions. Des travaux de base ont été entrepris afin de mieux adapter la prestation des programmes aux exigences en matière de politiques et aux besoins émergents, ce qui permettra au Ministère de mieux cibler ses investissements et d'obtenir des résultats plus solides fondés sur des données probantes.

**Soutien aux projets prioritaires de FEGC et aux responsables des processus opérationnels**

FEGC a poursuivi ses travaux de modernisation de son système de gestion des subventions et contributions, une transformation importante qui permettra d'améliorer la façon dont le financement est accordé, de mieux servir les partenaires et de renforcer le suivi du rendement et la surveillance. Une fois mis en œuvre, le nouveau système permettra de réaliser des gains d'efficacité, offrira une plus grande souplesse et renforcera la capacité du Ministère à obtenir des résultats pour la population canadienne de façon plus ciblée, claire et cohérente.

Le Ministère a également renforcé ses communications internes en intégrant mieux ses outils et en améliorant ses messages ministériels afin d'accroître la mobilisation, de réduire les chevauchements et d'améliorer la clarté et la cohérence dans l'ensemble de l'organisme.

**Mise en place et intégration du cadre renouvelé de mesure du rendement de FEGC**

FEGC a mis à jour son Cadre ministériel des résultats (CMR) et l'a intégré à son Plan ministériel 2026-2027. Le CMR renouvelé tient compte de l'évolution du Ministère, de sa structure actuelle et de son mandat. Il renforce la mesure du rendement et établit une meilleure correspondance entre les résultats ministériels et les programmes afin d'accroître la clarté des rapports.

**Gestion des ressources humaines (RH)**

FEGC a poursuivi ses efforts à l'égard de ses priorités en matière d'inclusion, de diversité, d'équité, d'accessibilité et d'élimination du racisme dans le cadre de sa stratégie et de son plan d'action en matière d'IDEA, en privilégiant des mesures ciblées et des progrès mesurables.

Afin de disposer d'un effectif résilient et prêt à relever les défis de l'avenir, FEGC a mené à terme un examen organisationnel à l'échelle du Ministère dans le but d'optimiser sa structure et de mieux se préparer au changement. Le Ministère a également fait progresser les travaux relatifs à une stratégie numérique et de données en matière de ressources humaines afin de moderniser ses systèmes et d'améliorer la prestation des services. Cette initiative vise à alléger le fardeau administratif, à améliorer l'expérience client et à mieux arrimer les fonctions des ressources humaines aux priorités organisationnelles.

Les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2024 ont été exploités au moyen d'un tableau de bord interactif. Ils ont directement éclairé la planification ministérielle et orienté les discussions sur la gestion des personnes et ont permis aux membres de la direction de FEGC de mieux comprendre l'expérience du personnel et de prendre des mesures dans les domaines à améliorer.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

**Tableau 4 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026**

| Ressources | Prévues | Réelles |
|---|---|---|
| Dépenses | 24 099 285 | 21 003 636 |
| Équivalents temps plein | 154 | 140 |

L'onglet Finances de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

## Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, FEGC a procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC. Les résultats ont montré que le Ministère applique des pratiques et des contrôles adéquats dans la plupart des domaines. FEGC a également relevé des possibilités d'améliorer ses pratiques dans d'autres domaines.

En réponse, le Ministère prendra les mesures suivantes :

- évaluer et mettre en œuvre un cadre de gouvernance des données adapté à la taille et aux besoins d'un petit ministère comme FEGC;
- accroître les communications de sensibilisation à la sécurité des TI et élaborer une stratégie numérique axée sur la simplification des activités en éliminant les redondances et en privilégiant l'adoption de plateformes et de services intrinsèquement sécuritaires;
- continuer de promouvoir l'achèvement en temps opportun des ententes de rendement et donner suite aux engagements en matière de formation.

## Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 5, FEGC a attribué 12,33 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

**Tableau 5 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones**

| Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés | Résultats 2025-2026 |
|---|---|
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A) | 405 976,38 $ |
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B) | 3 292 568,87 $ |
| Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C) | S.O. |
| Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B − C) × 100] | 12,33 % |

**Remarques**

Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit :

- une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal;
- une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada;
- une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.

Au cours de l'exercice 2025-2026, FEGC a attribué aux entreprises autochtones des contrats d'une valeur de 405 976,38 $, soit 12,33 % de la valeur totale de ses contrats. Ce résultat témoigne de l'engagement continu de FEGC à l'égard de pratiques d'approvisionnement inclusives et équitables et de son soutien aux possibilités économiques pour les entreprises et les communautés autochtones.

Dans son plan ministériel 2026-2027, FEGC prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Ce résultat, qui dépasse les prévisions, s'explique principalement par l'augmentation des achats de matériel de technologie de l'information au cours de l'exercice, notamment la modernisation du matériel audiovisuel des salles de conférence de l'administration centrale et des bureaux régionaux. Lorsque cela était approprié, ces besoins ont été comblés auprès d'entreprises autochtones, de sorte qu'une proportion plus importante que prévu de la valeur totale des achats du Ministère a été attribuée à des fournisseurs autochtones.

# Dépenses et ressources humaines

## Dans la présente section


- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines


# Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

## Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 6 montre l'argent que FEGC a dépensé au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

**Tableau 6 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)**

| Responsabilités essentielles et services internes | Budget principal des dépenses 2025-2026 | Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025-2026 | Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées) |
|---|---|---|---|
| Faire avancer l'égalité des genres | 383 042 861 | 384 512 805 | • 2023-2024 : 295 787 831<br>• 2024-2025 : 346 440 898<br>• 2025-2026 : 376 824 514 |
| **Total partiel** | **383 042 861** | **384 512 805** | **376 824 514** |
| Services internes | 24 099 285 | 24 890 793 | • 2023-2024 : 25 111 050<br>• 2024-2025 : 22 521 261<br>• 2025-2026 : 21 003 636 |
| **Total** | **407 142 146** | **409 403 598** | • 2023-2024 : 320 898 881<br>• 2024-2025 : 368 962 159<br>• 2025-2026 : 397 828 150 |

**Analyse des dépenses des trois derniers exercices**

L'augmentation des dépenses réelles entre 2023-2024 et 2025-2026 est attribuable au financement supplémentaire reçu dans le cadre du budget de 2022 pour travailler avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (539,3 millions de dollars sur cinq ans), ainsi qu'au financement prévu dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 pour soutenir les organismes nationaux de femmes (15 millions de dollars sur trois ans) et le Fonds d'équité menstruelle (60 millions de dollars sur deux ans). Les dépenses réelles de FEGC sont inférieures au total des autorisations disponibles.

L'onglet Finances de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

## Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 7 présente les dépenses prévues de FEGC au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

**Tableau 7 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)**

| Responsabilités essentielles et services internes | Dépenses prévues 2026-2027 | Dépenses prévues 2027-2028* | Dépenses prévues 2028-2029* |
|---|---|---|---|
| Faire avancer l'égalité des genres | 389 832 731 | 185 347 963 | 185 047 546 |
| **Total partiel** | **389 832 731** | **185 347 963** | **185 047 546** |
| Services internes | 23 552 200 | 20 826 639 | 20 695 238 |
| **Total** | **413 384 931** | **206 174 602** | **205 742 784** |

**Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices**

La diminution du financement des dépenses prévues en 2027-2028 reflète la fin du financement temporaire actuel prévu dans le budget de 2022 visant à travailler avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (539,3 millions de dollars sur cinq ans), du financement prévu dans le budget de 2022 à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ (100 millions de dollars sur cinq ans), du financement prévu dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 pour le projet pilote national du FEM (60 millions de dollars sur deux ans) et pour soutenir les organismes nationaux de femmes (15 millions de dollars sur trois ans).

* Le 16 juillet 2026, la ministre Valdez a annoncé que FEGC recevrait un financement supplémentaire de 607,4 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2026-2027, afin de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Ce financement n'est pas pris en compte dans les dépenses prévues pour 2027-2028 et 2028-2029, car il n'a pas encore été approuvé par le Parlement.

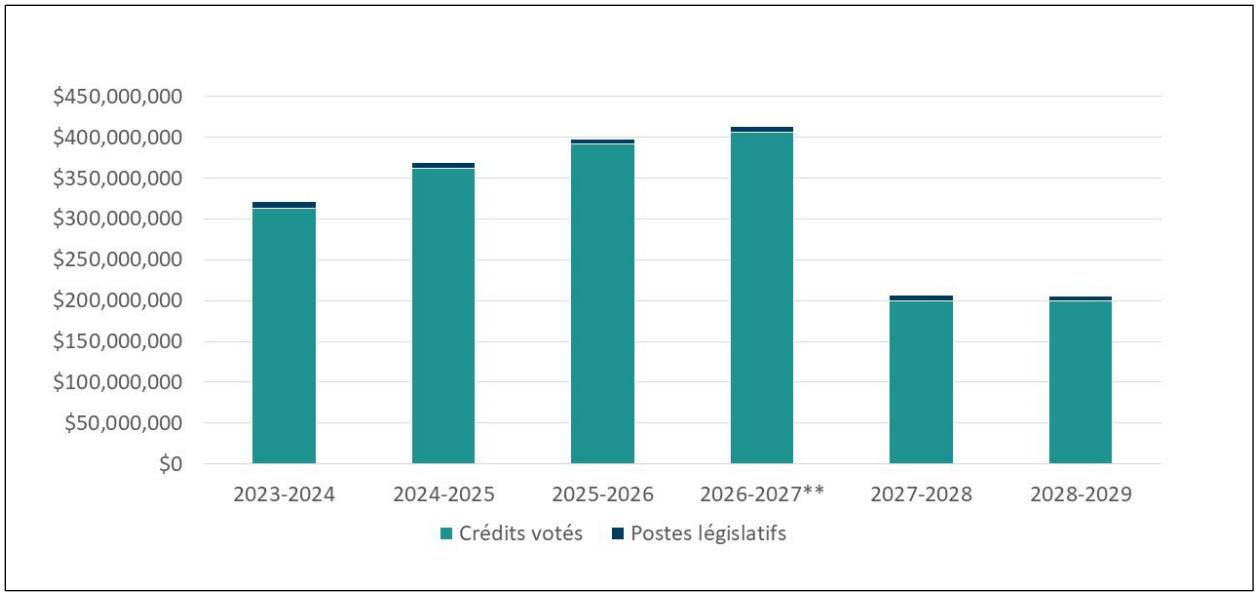
L'onglet Finances de la page Infographie pour FEGC dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

# Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour ses responsabilités essentielles et ses services internes.

Le graphique 1 résume le financement approuvé, voté et législatif, du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

**Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices**




**Version textuelle du graphique 1**

| Exercice | Postes législatifs | Crédits votés | Total |
|---|---|---|---|
| 2023-2024 | 7 867 614 $ | 313 031 267 $ | 320 898 881 $ |
| 2024-2025 | 6 786 752 $ | 362 175 407 $ | 368 962 159 $ |
| 2025-2026 | 6 223 293 $ | 391 604 757 $ | 397 828 150 $ |
| 2026-2027** | 7 416 197 $ | 405 968 734 $ | 413 384 931 $ |
| 2027-2028 | 6 423 539 $ | 199 751 063 $ | 206 174 602 $ |
| 2028-2029 | 6 368 561 $ | 199 374 223 $ | 205 742 784 $ |

**Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices**

Dans ce graphique, les montants financiers de 2023-2024 à 2025-2026 représentent les dépenses réelles engagées par le Ministère et les montants financiers de 2026-2027 à 2028-2029 représentent les dépenses prévues.

L'évolution des dépenses prévues au fil du temps s'explique en grande partie par les changements apportés au financement des subventions et contributions, tel qu'approuvé par le Parlement.

** FEGC a reçu le financement temporaire suivant, qui prendra fin en 2026-2027 :

- Financement visant à travailler avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (539,3 millions de dollars sur cinq ans)
- Financement à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ (100 millions de dollars sur cinq ans), qui comprend les initiatives suivantes :
    - Fonds de projets 2ELGBTQI+
    - Secrétariat 2ELGBTQI+
    - Campagne nationale de sensibilisation 2ELGBTQI+
    - Collecte de données et recherche sur les personnes 2ELGBTQI+

- Financement pour le projet pilote national du FEM (60 millions de dollars sur deux ans)
- Financement destiné aux organismes de femmes (15 millions de dollars sur trois ans)

FEGC a également reçu, dans le budget de 2025, le financement permanent suivant à compter de 2026-2027 :

- Financement visant à revitaliser et à stabiliser les efforts déployés pour faire progresser l'égalité des femmes au Canada (76,5 millions de dollars par année par la suite)
- Financement visant à appuyer le secteur communautaire 2ELGBTQI+, y compris la sécurité lors des activités de la Fierté (10,9 millions de dollars par année par la suite)
- Financement visant à renforcer l'action fédérale en matière de violence fondée sur le sexe (44,7 millions de dollars par année par la suite)

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de FEGC.

# Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers (non audités) de FEGC pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 8 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

**Tableau 8 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Résultats réels 2025-2026 | Résultats prévus 2025-2026 | Différence (résultats réels moins résultats prévus) |
|---|---|---|---|
| Total des charges | 400 766 385 $ | 413 861 169 $ | (13 094 784) $ |
| Total des revenus | 121 $ | 0 $ | 121 $ |
| Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts | 400 766 264 $ | 413 861 169 $ | (13 094 905) $ |

**Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026**

L'écart entre les résultats réels et les résultats prévus pour 2025-2026 s'explique principalement par des fonds non utilisés. Grâce à une gestion financière proactive tout au long de 2025-2026, FEGC a dégagé un excédent lui assurant une marge de manœuvre suffisante advenant que des réductions soient nécessaires pour donner suite à une orientation pangouvernementale concernant les examens exhaustifs des dépenses. Tout au long de l'année, le Ministère a pris des mesures ciblées pour reporter ou réduire certaines dépenses, notamment en gérant prudemment son enveloppe salariale et ses autres dépenses de fonctionnement.

De plus amples renseignements financiers sur les exercices précédents sont disponibles dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 de FEGC.

Le tableau 9 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

**Tableau 9 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Résultats réels 2025-2026 | Résultats réels 2024-2025 | Différence (2025-2026 moins 2024-2025) |
|---|---|---|---|
| Total des charges | 400 766 385 $ | 370 553 408 $ | 30 212 977 $ |
| Total des revenus | 121 $ | 12 $ | 109 $ |
| Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts | 400 766 264 $ | 370 553 396 $ | 30 212 868 $ |

**Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026**

L'écart entre les résultats réels de l'exercice en cours et ceux de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des paiements de transfert découlant du financement supplémentaire accordé pour 2025-2026 dans l'Énoncé économique de l'automne 2024.

De plus amples renseignements financiers sur les exercices précédents sont disponibles dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Le tableau 10 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

**Tableau 10 : État condensé de la situation financière (audité ou non audité) au 31 mars 2026 (en dollars)**

| Renseignements financiers | Exercice en cours (2025-2026) | Exercice précédent (2024-2025) | Différence (2025-2026 moins 2024-2025) |
|---|---|---|---|
| Total des passifs nets | 16 268 183 $ | 12 839 610 $ | 3 428 573 $ |
| Total des actifs financiers nets | 11 972 748 $ | 8 153 464 $ | 3 819 284 $ |
| Dette nette du ministère | 4 295 435 $ | 4 686 146 $ | (390 711) $ |

| Renseignements financiers | Exercice en cours (2025-2026) | Exercice précédent (2024-2025) | Différence (2025-2026 moins 2024-2025) |
|---|---|---|---|
| Total des actifs non financiers | 2 157 315 $ | 2 009 488 $ | 147 827 $ |
| Situation financière nette du ministère | (2 138 120) $ | (2 676 658) $ | 538 538 $ |

**Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice**

L'écart au chapitre du total des passifs nets découle d'une augmentation des subventions et contributions à payer à la fin de l'exercice.

L'écart relatif au total des actifs financiers nets s'explique en grande partie par l'augmentation des sommes à payer à la fin de l'exercice. Il est également lié à une augmentation des comptes débiteurs attribuable au rajustement de fin d'exercice du régime d'avantages sociaux des employés (RASE). En raison de dépenses salariales moins élevées, ce rajustement a été comptabilisé comme une somme à recevoir, alors qu'une somme à payer avait été comptabilisée en 2024-2025. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution des autres comptes débiteurs, attribuable à l'application constante et en temps opportun des processus de recouvrement tout au long de l'année.

Dans l'ensemble, la situation financière nette du Ministère reflète l'effet combiné des augmentations des passifs, des actifs financiers et des immobilisations (total des actifs non financiers).

# Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 11 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de FEGC pour les trois exercices précédents.

**Tableau 11 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes au cours des trois exercices précédents**

| Responsabilités essentielles et services internes | Équivalents temps plein réels en 2023-2024 | Équivalents temps plein réels en 2024-2025 | Équivalents temps plein réels en 2025-2026 |
|---|---|---|---|
| Faire avancer l'égalité des genres | 316 | 272 | 236 |
| **Total partiel** | **316** | **272** | **236** |

| Responsabilités essentielles et services internes | Équivalents temps plein réels en 2023-2024 | Équivalents temps plein réels en 2024-2025 | Équivalents temps plein réels en 2025-2026 |
|---|---|---|---|
| Services internes | 159 | 146 | 140 |
| **Total** | **475** | **418** | **376** |

**Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices**

La diminution du nombre réel d'ETP au cours des trois dernières années est principalement attribuable à l'élimination progressive prévue du financement à durée limitée. Le Ministère a également continué de gérer ses effectifs avec prudence grâce à l'attrition naturelle et à des efforts continus visant à adapter les ressources aux besoins opérationnels et aux priorités ministérielles.

Le tableau 12 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de FEGC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

**Tableau 12 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes pour les trois prochains exercices**

| Responsabilités essentielles et services internes | Équivalents temps plein prévus en 2026-2027 | Équivalents temps plein prévus en 2027-2028 | Équivalents temps plein prévus en 2028-2029 |
|---|---|---|---|
| Faire avancer l'égalité des genres | 260 | 234 | 232 |
| **Total partiel** | **260** | **234** | **232** |
| Services internes | 140 | 125 | 124 |
| **Total** | **400** | **359** | **356** |

**Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices**

Les ETP prévus en 2026-2027 tiennent compte du financement temporaire actuel, y compris le financement annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2024 pour le projet pilote national du FEM et le financement prévu au budget de 2022 afin de collaborer avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+. Cette fin du financement temporaire entraîne une réduction de 141 ETP en 2027-2028 par rapport à 2026-2027.

# Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de FEGC :

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes Plus
- Initiatives horizontales
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

# Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'Analyse comparative entre les sexes Plus liés aux dépenses fiscales.

# Renseignements ministériels

## Profil du ministère

Ministre(s) de tutelle : L'honorable Rechie Valdez

Administratrice générale : Gail Mitchell (par intérim)

Portefeuille ministériel : Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Instrument(s) habilitant(s) : *Loi sur le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres*

Année de constitution ou de création : 2018

## Coordonnées du ministère

Adresse postale : Femmes et Égalité des genres Canada

C.P. 8097, succursale T, CSC

Ottawa (Ontario) K1G 3H6

Numéro de téléphone : Numéro sans frais : 1-855-969-9922 | Appels locaux : 613-995-7835

Téléimprimeur (ATS) : 819-420-6905

Télécopieur : 819-420-6906

Adresse courriel : FEGC.Info.WAGE@fegc-wage.gc.ca

Site(s) Web : https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres.html

# Définitions

**2ELGBTQI+** (2SLGBTQI+)

Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ; le signe « + » s'entend des personnes qui s'identifient comme membres de communautés de diverses identités sexuelles et de genre, qui emploient des terminologies supplémentaires. Remarque : L'évolution du langage au sein de communautés pourrait amener cet acronyme à évoluer.

**Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)** (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

**cadre ministériel des résultats** (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

**cible** (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

**crédit** (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

**dépenses budgétaires** (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

**dépenses législatives** (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

**dépenses non budgétaires** (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

**dépenses prévues** (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

**entreprise autochtone** (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

**équivalent temps plein** (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

**indicateur de rendement** (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

**indicateur de résultat ministériel** (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

**plan** (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel** (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorité ministérielle** (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

**priorités gouvernementales** (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2025.

**programme** (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

**rapport sur les résultats ministériels** (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement** (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

**répertoire des programmes** (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

**responsabilité essentielle** (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

**résultat** (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

**résultat ministériel** (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d’un ministère.